

Relevé des notes

Baccalauréat général session 2021

N° candidat : 01947258852

Inscription n°: 002

Liberté Égalité Fraternité

Rectorat de l'Académie d'AMIENS Bureau BGT - DEC1 20 bd Alsace Lorraine 80063 AMIENS CEDEX 9 Mail.: ce.bac@ac-amiens.fr

MONSIEUR MOYON Xavier 29, rue Mortefontaine 60870 VILLERS ST PAUL

Nom de famille : MOYON Prénom(s) : Xavier Né le : 26/12/2003

A: LONDRES (ROYAUME-UNI)

INE: 060689668DB

Etablissement: 0600020W LYC MARIE CURIE - NOGENT SUR OISE(0600020W)

Jury: 0611

Catégorie : SCOLAIRE

Fareinge terminales	Coef	1er groupe	
preuves terminales		Note	Points
Français			
Français écrit A20 2020	5.0	16.00	80.0
Français oral A20 2020	5.0	16.00	80.0
Philosophie	8.0	12.30	98.4
Epreuve orale terminale (Grand oral)	10.0	20.00	200.0
Mathématiques	16.0	17.30	276.8
Numérique et sciences informatiques	16.0	19.00	304.0
Totaux	60.0	·	1040

Evaluations communes (EC) ou CCF	Note 1	Note 2	Note 3	Moyenne
Histoire - Géographie	17.00	Dispensé	14.60	15.80
Langue vivante A (Anglais)	13.00	Dispensé	16.20	14.60
Langue vivante B (Espagnol)	15.50	Dispensé	13.90	14.70
Enseignement scientifique		14.00	17.40	15.70
Education physique et sportive			18.00	18.00
Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1ère : Sciences de l'ingénieur		16.00		16.00
Moyenne : 15.8 Coefficient : 30.0	Total	Total de points : 474		

Evaluation chiffrée des résultats de l'élève (notes de livret)

Moyenne année de 1ère : 16.4

Moyenne annuelle de terminale : 16.7

Moyenne cycle: 16.55 Coefficient: 10.0 Total de points: 166

Enseignement(s) optionnel(s) pris en compte

Enseignement optionnel (Mathématiques expertes)

Calcul résultat	Moy./Note	Coef.	Points	
Epreuves terminales		60.0	1040	
EC / CCF	15.8	30.0	474	
Evaluation chiffrée (livret)	16.55	10.0	166	
Totaux		100.0	1680	
MOYENNE FINALE	16.8			







A Amiens, le 06 juillet 2021 Pour le recteur et par délégation, le chef de la division des examens et concours.

Sophie LUQUET



RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site quandjepasselebac.education.fr.



Attention : en raison de la crise sanitaire, les modalités de calcul de la note finale ont été ajustées.

Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette règlementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un **recours contentieux** devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

IMPORTANT

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il n'en sera pas délivré de duplicata. Prévoir des copies en cas de besoin.